

Améliorer la connaissance scientifique et suivre l'évolution de la biodiversité

Description :

Depuis 2000, la connaissance du patrimoine naturel du Parc a beaucoup progressé, grâce notamment aux efforts des structures naturalistes régionales. Cependant, la flore reste le groupe le plus étudié, ainsi que les chauves-souris et les oiseaux.

De larges inventaires localisés ont été réalisés sur certains sites, notamment à la faveur de l'élaboration des documents d'objectifs « Natura 2000 ».

La localisation du Parc, aux franges de plusieurs espaces biogéographiques et sur des couloirs de migration majeurs, en fait une zone frontière naturelle où des espèces se trouvent en limite de leur aire de répartition.

Il y a donc lieu de réaliser à la fois les suivis appropriés des « cœurs de biodiversité » et des « espaces bocagers à haute fonctionnalité écologique » et de renforcer l'étude des « espaces de biodiversité dont la connaissance est à améliorer ». Un effort particulier sera réalisé sur les groupes et espèces indicateurs qui permettent d'évaluer la qualité du territoire et sa fonctionnalité. La liste de ces indicateurs sera établie à partir de la liste des espèces à enjeu du

territoire.

Un état initial sera réalisé au début de la charte.

Les « espaces de biodiversité dont la connaissance est à améliorer », feront en priorité l'objet d'inventaires, afin de les inscrire, si les résultats sont probants, comme des cœurs de biodiversité à part entière.

Une mise en réseau et des échanges au niveau régional, national et européen seront assurés, notamment dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière Interreg.

Principales actions proposées

■

- Mise en oeuvre des plans nationaux et régionaux d'actions en faveurs d'espèces aujourd'hui reconnues comme menacées (chiroptères, odonates, ...), sans préjuger des espèces découvertes lors des études qui seront entreprises
- Développement de l'étude naturaliste des espaces de biodiversité dont la connaissance est à améliorer
- Étude de la fonctionnalité des corridors écologiques
- Animation locale du suivi des indicateurs de l'observatoire de la biodiversité, notamment au regard des évolutions du climat
- Lancement d'un programme de préservation des plantes messicoles
- Développement du réseau des observateurs et des suivis naturalistes participatifs
- Développement du suivi à l'échelle transmanche
- Soutien au programme européen de suivi des oiseaux marins migrateurs

Mise en oeuvre de la mesure et actions proposées :

Le Syndicat mixte du Parc anime la mise en œuvre de cette mesure.

Le suivi coordonné de la biodiversité implique notamment les gestionnaires du milieu naturel (Département du Pas-de-Calais via Eden 62, Département du Nord, CEN,..) les membres du RAIN, le Conservatoire Botanique National de Bailleul, le GON, la SMNF et les associations naturalistes, ainsi que les bureaux d'études spécialisés.

Territorialisation de la mesure :

Cette mesure concerne l'ensemble du territoire du Parc. Des priorités dans les espèces faisant l'objet d'un suivi seront dégagées.

Indicateurs

[lien de test 1](#)

[lien de test 2](#)

Analyses

[lien de test 1](#)

[lien de test 2](#)

Fiche mise à jour le : 9 octobre 2014